



Résultat de la demande d'approbation référendaire

Certificat relatif au déroulement de la demande d'approbation référendaire sur :

Le règlement 966

Décrétant une dépense et un emprunt de 1 429 000 \$ pour les travaux d'interconnexion des conduites d'aqueduc sur la montée Gagnon et la rue Armand-Bonbardier ainsi que sur les rues Carmelle et Bourdages

Je, Marie-Renée Houde, greffière de la Ville de Bois-des-Filion certifie :

- ☞ Que le nombre de personnes habiles à voter sur le **règlement numéro 966** est de **7 508** ;
- ☞ Que le nombre de demandes requises pour qu'une approbation référendaire soit tenue est de **762** ;
- ☞ Que le nombre de demandes faites est de **0**;

Je déclare

- que le **règlement numéro 966** est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter ;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.



MARIE-RENÉE HOUDE
GREFFIÈRE

20 avril 2022